

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3852

présenté par
Mme Feld et les membres du groupe La France insoumise - Nouveau Front Populaire

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Gestion des finances publiques »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.